

Les problèmes franco-allemands

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_problemes_franco_allemands-fr-c60d093a-610d-4300-8d88-06ff573e503f.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Les problèmes franco-allemands

Au sortir de la guerre, la [France](#) est hantée par sa sécurité et sa prospérité économique. Mais elle mesure aussi combien son avenir dépend directement de la situation intérieure allemande. Les régions allemandes de la [Sarre](#) et de la [Ruhr](#), que la France occupe au titre des réparations de guerre, comptent en effet parmi les bassins miniers les plus riches et les plus productifs d'Europe. Leur importance stratégique découle aussi du fait que les productions houillères et métallurgiques des pays du Benelux restent prioritairement dirigées vers leurs marchés domestiques.

La question des cartels ne facilite pas non plus les choses. Car malgré les [bombardements alliés et les destructions massives](#), l'industrie allemande a réussi à conserver une capacité de production presque comparable à celle qu'elle avait avant la guerre. D'autre part, l'aide économique substantielle fournie à l'Allemagne de l'Ouest par le [plan Marshall](#) a permis de réduire son déficit commercial et de mettre en place un nouvel ordre monétaire. Pour les Occidentaux, la renaissance du capitalisme allemand apparaît en effet comme un rempart efficace contre le communisme. On assiste dès lors à la reconstitution progressive de cartels qui regroupent les plus grandes entreprises allemandes et tentent, via des comptoirs de vente uniques, de contrôler le marché intérieur et de neutraliser la concurrence. Or, ces cartels du charbon et de l'acier apparaissent aux yeux des Alliés comme une survivance des *Konzerns* qui, dans la période de l'entre-deux-guerres, ont contribué à fournir au Troisième Reich sa puissance de destruction. La France sait aussi que ses industries ne peuvent pas lutter à armes égales avec les cartels allemands. La [tutelle des bassins miniers](#) et le [démantèlement](#) des monopoles dans l'industrie lourde représentent dès lors un enjeu majeur dans les relations franco-allemandes d'après-guerre et un préalable incontournable à l'intégration européenne. Afin d'assurer la paix et la prospérité sur le continent, les questions de la Ruhr et de la Sarre ne peuvent être résolues que de manière pacifique. Une solution européenne paraît seule capable d'apporter un apaisement définitif.

Dans le même temps, désireux de restaurer l'Allemagne occidentale dans sa pleine souveraineté territoriale, le chancelier allemand [Konrad Adenauer](#) multiplie les déclarations publiques en faveur d'une union franco-allemande. Il lance même en novembre 1949 un [plan d'union franco-allemande](#) de l'industrie lourde et approuve l'instauration d'une autorité internationale pour contrôler les régions minières et industrielles d'Allemagne, de Belgique et de France. Par ce levier, le chancelier espère résoudre pacifiquement les problèmes de la Sarre et de la Ruhr en les intégrant dans un [cadre européen](#) plus large sur la base d'une reconnaissance de l'égalité des droits de l'Allemagne par rapport à chacun de ses partenaires.

En situation de faiblesse politique et militaire, la RFA a tout à gagner d'une unité européenne qui lui laisse espérer un relâchement des sanctions et une égalité des droits. La création d'une [Haute Autorité du charbon et de l'acier](#) sort donc l'Allemagne de sa position d'infériorité puisque les autres pays partenaires acceptent eux aussi un contrôle supranational.